



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 24 mai 2011

Compte rendu affiché le : 27 mai 2011

Date de la convocation : 11 mai 2011

Nombre de délégués :	31	Nombre de délégués concernés :	31
En exercice :	31	En exercice :	31
Présents :	20	Présents :	20
Votants :	22	Votants :	22

Présents:

CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Boudier JP, Tardy F,

CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Séon M, Vincent G (2), Mme Grange M (2),

CCHL : Mrs Bouchut R, Bruyas JM, Mme Larue MF, Morales P, Villard Ph, Bonnard JC,

SEM :

Autres communes : Mrs Reynard R, Bouchut O, Barcet A, Laval D, Guyot D, Pallandre A.

Secrétaire de séance : M. Tardy F

Excusés : Mrs Besset C, Louat R, Vocanson E, Bruyère C, Lhopital JL, Guyot P, Villemagne G

N° 312 Objet : Choix d'une entreprise dans le cadre d'un marché public pour des travaux forestiers

Monsieur le Président explique que suite au lancement de la consultation d'un marché public à bons de commande pour des travaux forestiers, huit entreprises ont demandé le dossier de consultation.

Le marché à bons de commande doit répondre aux besoins correspondant à des travaux d'abattage d'arbres instables ou morts, à l'enlèvement d'embacles ou autres petits travaux forestiers qui ne peuvent pas être confiés aux équipes d'insertion. Les gros travaux de réhabilitation des berges ont été réalisés depuis plusieurs années et seules quelques interventions ponctuelles dans le temps et dans l'espace seront nécessaires.

Devant cette situation, seule une entreprise locale a répondu : groupement d'entreprises Boulet Lornage.

Le groupement d'entreprises Boulet Lornage propose sur la majorité des prix les tarifs 2007, seuls les frais liés au déplacement du matériel ont été majorés.

Malgré le fait qu'une seule entreprise ait répondu, Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical de signer ce marché public avec le groupement d'entreprises Boulet Lornage pour une durée de un an renouvelable trois fois.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent le Président à signer le marché public pour travaux forestiers avec le groupement d'entreprises Boulet Lornage

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 24 mai 2011

Le Président
Jean Yves Charbonnier